



FORMATION DIPLOMANTE

CERTIFICAT D'ETUDES APPROFONDIES VETERINAIRES (CEAV) « PATHOLOGIES ANIMALES EN REGIONS CHAUDES -EPIDEMIOSURVEILLANCE->>

du 22 octobre 2007 au 30 septembre 2008

1. Etablissement délivrant le diplôme

Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse (ENVT)
23 chemin des Capelles BP 87 614, 31076 TOULOUSE CEDEX 3 – France

Professeur responsable : Philippe JACQUIET
Tél . + 33 (0) 5 61 19 39 67 ; fax : + 33 (0) 5 61 19 32 43 ; e-mail : p.jacquet@envt.fr

2. Objectifs de la formation

La formation a pour but de faire acquérir les connaissances et les méthodes nécessaires aux interventions vétérinaires en zones chaudes ainsi qu'à l'épidémiosurveillance, dans les domaines de la pathologie des animaux domestiques, de ses implications économiques et en santé publique.

3. Programme

L'organisation des enseignements est la suivante :

8 modules obligatoires

- épidémiosurveillance
- gestion et traitement des données épidémiologiques
- pathologie infectieuse
- pathologie parasitaire
- santé publique vétérinaire
- hygiène des denrées alimentaires d'origine animale
- droit vétérinaire
- réglementation internationale

Octobre 2007 à mars 2008 : 2 mois au Cirad à Montpellier suivis de 2,5 mois à l'Ecole Nationale vétérinaire de Toulouse ;

Avril à septembre 2008 : stage obligatoire (12 semaines minimum) en régions chaudes sanctionné par la rédaction et la soutenance d'un mémoire fin septembre (il s'agit de stages individuels et les frais de stage sont à la charge des étudiants).

4. Renseignements

Pr Philippe JACQUIET – Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse

Tél : + 33 (0) 5 61 19 39 67 ; fax + 33 (0) 5 61 19 32 43 ; e-mail : p.jacquet@envt.fr
ou

Responsable de l'US enseignement et formation du Cirad-Département emvt ; tél : + 33 (0) 4 67 59 37 27 ; fax + 33 (0) 4 67 59 37 97 ; e-mail secrétariat : languedocq@cirad.fr

5. Conditions d'admission et inscription

Cet enseignement est ouvert aux titulaires d'un diplôme d'Etudes Fondamentales Vétérinaires d'une ENV ou du diplôme de Docteur vétérinaire (ou d'un diplôme reconnu équivalent) qui ont de préférence un début d'expérience professionnelle en zone tropicale.

Les candidats doivent en outre maîtriser correctement la langue française.

Les dossiers d'inscription sont à retirer à l'ENV de Toulouse – Service de la scolarité – et doivent être retournés à la même adresse, dûment complétés et accompagnés d'une lettre de motivation impérativement **avant le 15 juin 2007**, au secrétariat du cours à l'adresse suivante :

Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse

Service de la scolarité

23 chemin des Capelles - 31076 TOULOUSE CEDEX 3 - France

Coût de la formation

Régime étudiant : 950 euros

Régime formation permanente : 3 812 euros

6. Bourses

Le Cirad n'est pas en mesure d'accorder des bourses. Il convient donc d'introduire, le plus tôt possible, une demande auprès :

- des autorités compétentes de son pays qui peuvent octroyer des bourses pour effectuer des études en France ;
- des services culturels et de coopération scientifique et technique de l'Ambassade de France ;
- d'organismes internationaux tels que : FAO, PNUD, Union européenne, AIEA, etc... ;
- de projets de développement ou d'organisations non gouvernementales.